

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 avril 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 29, 30 et 31 mars 2016**

**2016 V 71** Vœu relatif à la mobilisation des femmes réfugiées syriennes à Paris en faveur du rôle des femmes dans la promotion des libertés et du développement de la démocratie en Syrie.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant l'engagement public de la Maire de Paris, rappelé le 8 mars dernier, en faveur de l'appui aux femmes victimes de violences en temps de guerre et de paix, de leur santé, leur éducation et leur développement personnel ;

Considérant que la Maire de Paris est à l'initiative dans le cadre de la CGLU d'une stratégie internationale de long terme pour les droits des femmes et que dès le début de son mandat, la Maire lançait l'Appel de Paris pour la santé des femmes et des enfants, aux côtés de Melinda GATES et d'un groupe de femmes de haut niveau, institutionnelles, ministres et ONG ;

Considérant que 5 ans après le début du conflit en mars 2011, les Syriens sont toujours plus nombreux à fuir un conflit déclenché par la répression, sanglante de manifestations pacifistes, si bien qu'aujourd'hui un Syrien sur deux a dû quitter son foyer. En cinq ans, le conflit en Syrie a généré 4,8 millions de réfugiés dans les pays voisins, des centaines de milliers d'autres en Europe et 6,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur même du territoire syrien ;

Considérant les guerres syriennes et leurs conséquences dramatiques sur la population syrienne avec plus de 160 000 victimes et notamment des femmes ;

Considérant les alertes des organisations des Nations Unies et de nombreuses ONG humanitaires sur le manque des moyens et des aides pour l'accès aux droits fondamentaux des populations civiles syriennes et en particulier la déclaration du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo GRANDI : « La Syrie est la plus importante crise humanitaire et de réfugiés de notre temps. Elle est une cause continue de souffrance pour des millions de personnes qui devrait générer une vague de soutien à travers le monde entier » ;

Considérant les appels de ces mêmes organisations sur la gravité de la situation des femmes syriennes restées dans leur pays ou ayant été contraintes de fuir les violences et les guerres ;

Considérant le nombre de réfugiés syriens en France et l'engagement de notre pays d'en accueillir 1 500 en 2016, nombre dérisoire par rapport aux besoins alors que le HCR a appelé à la réinstallation de 100 000 réfugiés syriens en 2015 et 2016 ;

Considérant la mobilisation à Paris des femmes migrantes originaires de la Syrie soutenue par un Collectif d'associations, d'artistes et d'intellectuels syriens et français en faveur de l'appui du rôle des femmes syriennes restées en Syrie ou réfugiées dans les pays voisins pour la reconstruction de la société civile et la démocratie ;

Considérant l'accueil par la Maire de Paris de la manifestation « Hommage aux femmes syriennes » qui s'est déroulée à l'auditorium de l'Hôtel de Ville le 7 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes ;

Considérant le projet de délibération 2016 DGRI 15 - DDCT relatif au lancement de l'appel à projets Paris co-développement Sud pour 2016 ;

Sur proposition de M<sup>mes</sup> Marie ATALLAH, Sandrine MÉES, M. Jérôme GLEIZES et des élu-e-s du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

- les associations de migrant(e)s parisien(ne)s œuvrant en faveur de la protection des droits des femmes syriennes, la reconnaissance et le renforcement de leur rôle dans le développement de leur capacités à s'organiser et à lutter pour la reconstruction de la paix soient spécifiquement sensibilisées et informées de leur possibilité de répondre à l'appel à projets Paris co-développement Sud,
- le lancement de cet appel à projets soit une occasion privilégiée pour sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens aux problématiques relatives aux conditions d'intégration des migrantes et des migrants issus des régions en conflit, notamment les femmes et leurs enfants.